MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE

Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Nord

Dossier suivi par : HEBERT Olivier
Objet : Plat'AU - PERMIS DE CONSTRUIRE

Numéro : PC 059512 26 00029 U5901
Adresse du projet :45 rue du GRAND CHEMIN 59100 Roubaix
Déposé en mairie le : 02/04/2026
Reçu au service le : 23/04/2026
Nature des travaux:

Demandeur :
SAR - COUR D'APPEL DOUAI
MINISTERE DE LA JUSTICE - CA DOUAI

L'immeuble concerné par ce projet est situé dans le périmètre d'un Site Patrimonial Remarquable listé en annexe. Les articles L.632-1 et L.632-2 du Code du patrimoine sont applicables.

Ce projet, en l'état, n'est pas conforme aux règles applicables dans ce Site Patrimonial Remarquable ou porte atteinte à sa conservation ou à sa mise en valeur. Il peut cependant y être remédié. **L'Architecte des Bâtiments de France donne par conséquent son accord assorti de prescriptions**. Par ailleurs, ce projet peut appeler des recommandations ou des observations.

Prescriptions motivées (1), recommandations ou observations éventuelles (2) :

(1) Le mur rideau de l'escalier sera remplacé strictement à l'identique , même structure, même dessin, même dimension.
Dans la cour pavée, la bande de guidage pour les déficients visuels sera réalisée en pierre bleue rainurée.

Fait à Lille

Signé électroniquement par
Véronique STIEVENART
Le 23/06/2026 à 00:00

L'Architecte des Bâtiments de France
Madame Véronique STIEVENART

Copie est adressée au demandeur afin de l'informer qu'il ne pourra pas se prévaloir d'un permis tacite à l'issue du délai d'instruction en application de l'article R.424-4 du Code de l'urbanisme.

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours

à compter de la réception du présent acte, le Préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le contrôle de la conformité des travaux sera réalisé en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France en application des articles L.462-2 et R.462-7 du Code de l'urbanisme.

ANNEXE :

Eglise Notre-Dame situé à 59512|Roubaix|place Notre-Dame.

Périmètre de 500m de la Maison du peintre Rémy Cogghe situé à 59512|Roubaix.

Hôtel Prouvost situé à 59512|Roubaix|19 rue du Grand Chemin.

Hôtel Pierre Catteau situé à 59512|Roubaix|45 rue du Grand-Chemin ; 59512|Roubaix|rue Rémy Cogghe ; 59512|Roubaix|45 Rémy Cogghe (rue rue du Grand-Chemin.

Temple situé à 59512|Roubaix|rue des 27-31 rue des arts.

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT) situé à 59512|Roubaix|place des Martyrs de la Résistance ; 59512|Roubaix|1 rue de l'Ermitage.

Usine Delattre situé à 59512|Roubaix|rue du Curoir ; 59512|Roubaix|7-9 rue du Nord ; 59512|Roubaix|rue Sébastopol.

Hôtel Pierre Catteau, situé 59512|Roubaix|45 rue du Grand-Chemin ; 59512|Roubaix|rue Rémy Cogghe ; 59512|Roubaix|45 Rémy Cogghe (rue rue du Grand-Chemin. Inscrit au titre des monuments historiques inscription le 12/08/1998.

Usine Delattre situé à 59512|Roubaix|rue du Curoir ; 59512|Roubaix|7-9 rue du Nord ; 59512|Roubaix|rue Sébastopol.

Eglise Notre-Dame situé à 59512|Roubaix|place Notre-Dame.

Temple situé à 59512|Roubaix|rue des 27-31 rue des arts.

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT) situé à 59512|Roubaix|place des Martyrs de la Résistance ; 59512|Roubaix|1 rue de l'Ermitage.

Hôtel Prouvost situé à 59512|Roubaix|19 rue du Grand Chemin.

Hôtel Pierre Catteau situé à 59512|Roubaix|45 rue du Grand-Chemin ; 59512|Roubaix|rue Rémy Cogghe ; 59512|Roubaix|45 Rémy Cogghe (rue rue du Grand-Chemin.

Périmètre de 500m de la Maison du peintre Rémy Cogghe situé à 59512|Roubaix.

Site patrimonial remarquable de Roubaix